



PARTICULIERS

Conditions et tarifs

des opérations et services
bancaires aux particuliers

Avenant

Application 4 septembre 2017

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CARTES

Cotisation carte de crédit (par an)
Carte Visa Solution Crédit Renouvelable

PRIX EN EUROS

16,50

Conditions tarifaires applicables au 4 septembre 2017



Crédit Lyonnais, SA, au capital de 1 847 860 375 €, SIREN 954509741 - RCS Lyon, siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon, siège central : 20 avenue de Paris - 94811 Villejuif cedex, inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07001878. Agréé (sous le n°30002) et contrôlé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) 61 rue Taitbout 75436 Paris cedex 09 et par la Banque Centrale Européenne (BCE) 60640 Francfort-sur-le-Main, Allemagne - Contrôlé également par l'Autorité des marchés financiers (AMF) : 17 Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - Syméthane.



PARTICULIERS

Conditions et tarifs

des opérations et services
bancaires aux particuliers

Tarifs en vigueur au 1^{er} avril 2017

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

		PRIX EN EUROS
Abonnement à des services de banque à distance (Internet*) (LCL interactif)		gratuit
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (LCL Avertis - Relevé hebdomadaire)		1,36 € par mois , pour une alerte par semaine, soit pour information 16,32 € par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (carte Visa Cléo)		44,40 € par an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (carte Visa Cléo)		48,60 € par an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (carte Utilicarte)		31,20 € par an
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euros dans la zone euro avec une carte de paiement internationale) (carte Visa Cléo)		1,00 € par retrait , à partir du 4 ^e retrait par mois
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)	<i>Agence Internet</i>	4,50 € par virement gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA		Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : gratuit Frais par paiement de prélèvement : gratuit
Commission d'intervention		8,00 € par opération avec un plafond de 80,00 € par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance des Moyens de Paiement)		34,80 € par an
Frais de tenue de compte** Pour les clients résidents de l'Union Européenne - domiciliant leurs revenus chez LCL - pour les autres clients		offerts 6,00 € par trimestre

* Frais de télécommunications et d'accès à Internet à la charge du client selon opérateurs et fournisseurs d'accès.

** Exonération pour les moins de 26 ans, les détenteurs de l'offre LCL Initial, les comptes ouverts dans le cadre du Droit au compte, les comptes inactifs.



LCL À LA CARTE

Bénéficiez de remises cumulables et permanentes 

Choisissez une carte de paiement⁽¹⁾ et chaque produit ou service⁽¹⁾ souscrit dans le cadre de l'offre, vous donne ensuite droit à 3 % de remise mensuelle sur le montant total de vos cotisations mensuelles⁽²⁾ dans la limite de 12 %.

1 carte de paiement⁽¹⁾	}	1 produit ou service ⁽¹⁾	=	3 % de remise
		2 produits ou services ⁽¹⁾	=	6 %
		3 produits ou services ⁽¹⁾	=	9 %
		4 (ou plus) produits ou services ⁽¹⁾	=	12 %

Les produits et services concernés par les remises dans l'offre LCL à la Carte sont identifiés dans le guide tarifaire par 

- **Si vous domiciliez vos revenus chez LCL vous bénéficiez annuellement d'une ristourne supplémentaire de 10 %, ou 20 % jusqu'à votre 30^{ème} anniversaire, sur le montant total de vos cotisations mensuelles (une fois la remise sur les produits et services déduite).**

1) Eligible(s) à l'offre et soumis à cotisation.

2) Les tarifs standards sont indiqués dans le guide tarifaire disponible dans les agences LCL et sur le site LCL.fr.

SOMMAIRE

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	2
LCL À LA CARTE	3
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	6
Ouverture, transformation, clôture	6
Relevés de compte	6
Tenue de compte	7
Services en agence	7
Succession	8
BANQUE À DISTANCE	9
Abonnement à des services de Banque à Distance	9
Abonnement à un service offrant des alertes de la situation du compte par SMS	9
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	10
Cartes	10
Virements	13
Prélèvements/TIP	13
Chèques	14
Opérations avec l'étranger	14
Offres Internationales Etudiantes	17
OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	18
GPA (Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque)	18
LCL Initial	18
Offres qui ne sont plus commercialisées	19

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	25
Commission d'intervention	25
Opérations particulières	25
Incidents de paiement	25
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	27
Découverts	27
Crédits à la consommation	28
Crédits immobiliers	30
Assurances liées aux crédits immobiliers	32
Caution	32
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	33
Epargne bancaire	33
Placements financiers	34
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	40
Vie quotidienne	40
Assurance de personnes	40
Assurance de biens	42
Assurances qui ne sont plus commercialisées	42
AUTRES SERVICES	43
RÉSOUTRE UN LITIGE	44
CONTACTS UTILES	45

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

	PRIX EN EUROS	
Ouverture de votre compte de dépôt	gratuit	
Transfert de compte dans une autre agence LCL	gratuit	
Clôture de votre compte de dépôt	gratuit	
Service d'aide à la mobilité : prise en charge par la banque et automatisation des demandes de changement de domiciliation des opérations courantes	gratuit	
Droit au compte ⁽¹⁾	gratuit	

RELEVÉS DE COMPTE

Relevés de compte de dépôt (par relevé)	Papier	Internet ⁽²⁾
Relevé mensuel	gratuit	gratuit
Relevé décadaire	2,60	0,79
Relevé hebdomadaire	1,80	0,57
Relevé quotidien	1,65	0,42
Relevés de compte épargne (par relevé)		
Relevé semestriel	gratuit	gratuit
Relevé mensuel	1,95	0,90
Relevé décadaire	1,70	0,80
Relevé hebdomadaire	1,35	0,63
Relevé quotidien	1,00	0,43

 Vos relevés en ligne sont sécurisés, classés et archivés 10 ans.

Relevés personnalisés (par trimestre)

La Synthèse 	5,00	5,00
La Synthèse Financière	16,15	

 Vision rapide et synthétique de vos avoirs et crédits.

Récapitulatif annuel des frais

gratuit gratuit

 Produits et services concernés par les remises de l'offre LCL à la Carte.

1) Pour les comptes ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du Code Monétaire et Financier.

2) Les relevés disponibles en ligne sont sous réserve d'adhésion gratuite au service des "Relevés et documents en ligne" sur LCL.fr accès client ou en agence.

PRIX EN EUROS

TENUE DE COMPTE**Frais de tenue de compte**

Client résident⁽¹⁾ de l'Union Européenne
(par trimestre)

- pour les clients domiciliant leurs revenus chez LCL
- pour les clients optant pour l'offre "Relevés et documents en ligne"
- pour les autres clients

offerts

4,50

6,00

Client résident hors de l'Union Européenne

- compte de dépôt ou Compte sur Livret ouvert au nom d'un résident dans un pays EAI* (par compte et par trimestre)
- compte de dépôt ou Compte sur Livret ouvert au nom d'un résident dans un autre pays que ceux précités (par compte et par trimestre)

25,00

50,00

Frais pour comptes inactifs⁽²⁾

Par an ou à concurrence du solde disponible sur le compte

30,00

SERVICES EN AGENCE

Délivrance de relevés d'identité bancaire
(RIB-BIC/IBAN)

gratuit

Retrait d'espèces en agence avec ou sans émission de chèque

Dans votre agence LCL

gratuit

Dans une autre agence LCL (voir conditions en agence)

8,50

1 000 € par période de 4 jours glissants dans la limite du solde disponible sur le compte.

Dépôt d'espèces sur votre compte de dépôt

gratuit

Echange de monnaie aux guichets LCL pour les clients

gratuit

* EAI pour Echange Automatique d'Informations, cette catégorisation concerne un certain nombre de pays s'étant engagé d'ici fin 2018 à mettre en place un échange automatique d'informations de nature fiscale. La liste des pays EAI est disponible sur le site de l'OCDE : <http://www.oecd.org/tax/transparency/AEOL-commitments.pdf>

Outre cette liste, les États-Unis et le Maroc sont également considérés ici comme des pays EAI compte tenu des engagements qu'ils ont pris par ailleurs.

1) Exonération pour les moins de 26 ans, les détenteurs de l'offre LCL Initial, les comptes ouverts dans le cadre du Droit au compte, les comptes inactifs.

2) Comptes inactifs au sens de l'art.L.312-19 du Code Monétaire et Financier. Le montant des frais et commissions prélevés annuellement par compte est fixé conformément au décret n°2015-1092 du 28 août 2015 et à l'arrêté du 21 septembre 2015 pris en application de l'article R.312-19 du Code Monétaire et Financier.

PRIX EN EUROS

Enregistrement de votre changement d'adresse postale, électronique ou numéro de téléphone	gratuit
Recherche d'adresse postale (par adresse)	19,20
Fourniture d'attestation (par acte)	
Attestation simple	19,20
Attestation complexe (besoin spécifique du client avec une rédaction "sur mesure")	27,00
Frais de recherche de documents	
Document de -1 an (1 ^{er} exemplaire)	18,00
Document de +1 an (1 ^{er} exemplaire)	36,00
Par document supplémentaire	1,05
Copie d'un relevé de compte	12,25
Frais de location de coffre-fort (par prélèvement depuis un compte LCL) suivant la taille et la garantie	
- location longue durée (par an) <i>à partir de</i>	135,00
- location temporaire (par mois) <i>à partir de</i>	22,00
Frais pour ouverture de coffre suite à perte, vol ou détérioration de clé et remise en l'état	frais réels

SUCCESSION**Commission de gestion de dossier**

En fonction des actifs détenus chez LCL à la date du décès

Actif jusqu'à 3 000 €	150,00
Actif supérieur à 3 000 € jusqu'à 15 000 €	300,00
Actif supérieur à 15 000 €	450,00 + 0,50 % sur les actifs excédant 15 000 € avec un maximum de 799,00 €
Succession en suspens (dossier de plus de 2 ans)	150,00

BANQUE À DISTANCE

PRIX EN EUROS



Un seul et même code personnel d'accès pour tous les services à distance de votre banque.

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE

Internet⁽¹⁾

LCL interactif

Services essentiels

gratuit

Option "Bourse"

Abonnement mensuel

1,85

Option "Bourse Expert"

Abonnement mensuel

7,15

Exonération du tarif mensuel du service si plus de 2 ordres ont été facturés et exécutés au cours du mois concerné.

Mobile.LCL.fr

gratuit

Applications⁽¹⁾ à télécharger

LCL Mes Comptes

gratuit

ABONNEMENT À UN SERVICE OFFRANT DES ALERTES DE LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS

LCL Avertis (abonnement mensuel)

Relevé quotidien

5,20

Relevé bihebdomadaire

2,86

Relevé hebdomadaire

1,36

Alerte compte sur solde et opérations

3,57

Produits et services concernés par les remises de l'offre LCL à la Carte.

1) Frais de télécommunications et d'accès Internet à la charge du client selon opérateurs et fournisseurs d'accès.

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

PRIX EN EUROS

CARTES

Cotisation carte de paiement et de retrait (par an)

Carte Visa Infinite

Débit immédiat ou débit différé 

348,00

Carte MasterCard Platinum+

Débit différé 

222,00

Carte Visa Premier

Débit immédiat ou débit différé 

140,00

Carte Visa Cléo

Débit immédiat 

44,40

Débit différé 

48,60

Carte Inventive MasterCard

Débit immédiat 

44,40

Débit immédiat avec contrôle de solde⁽¹⁾ 

44,40

Débit différé 

48,60



Paieement sans contact inclus dans votre carte de paiement.

Carte LCL ISIC MasterCard

Débit immédiat ou débit différé

47,40

Débit immédiat avec contrôle de solde⁽¹⁾

47,40

Carte Utilicarte

31,20

Cotisation carte de retrait (par an)

Carte Zen

gratuit

Carte Lion 7/7 Plus

30,00

Cotisation carte de crédit (par an)

Carte Visa Solution Crédit Renouvelable

16,50

Cotisation carte à 1 € la 1^{ère} année

Cotisations cartes qui ne sont plus commercialisées (par an)

Carte Inventive Maestro

32,40

Carte LCL ISIC Maestro

37,20

Cartes délivrées sous réserve d'acceptation par le Crédit Lyonnais.

 Produits et services concernés par les remises de l'offre LCL à la Carte.

1) Sauf contrainte technique liée au TPE du commerçant.

Utilisation des cartes

► Dans un pays de la zone Euro

Retraits d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)

- Frais par retrait d'espèces à un DAB LCL
- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque
 - avec une carte Visa Infinite, MasterCard Platinum+, Visa Premier ou Visa Solution Crédit Renouvelable
 - avec une carte Visa Cléo, Inventive MasterCard, Inventive Maestro, LCL ISIC MasterCard, LCL ISIC Maestro, à partir du 4^e retrait par mois ou du 7^e retrait pour les détenteurs d'une Formule ZEN
 - avec une carte Utilicarte, carte Lion 7/7 PLUS
- Au guichet des banques (hors guichet LCL)
 - avec la carte Visa Infinite, MasterCard Platinum+
 - avec les autres cartes

Paiements par carte (la carte est émise par la banque)

► Dans un pays hors zone Euro⁽¹⁾

Retraits d'espèces au Distributeur Automatique de Billets (DAB)

- Frais par retrait d'espèces à un DAB
 - avec la carte Visa Infinite, MasterCard Platinum+
 - avec les autres cartes
- Au guichet des banques
 - avec la carte Visa Infinite, MasterCard Platinum+
 - avec les autres cartes

gratuit

gratuit

1,00

1,00

3,50

4,80

gratuit

2,35
+ 2,15 %⁽²⁾
3,00
+ 2,80 %⁽²⁾

3,90
+ 2,15 %⁽²⁾
5,30
+ 3,10 %⁽²⁾

1) L'opération de change est effectuée au cours appliqué par Visa ou MasterCard au jour du traitement de l'opération.

2) Commission en % du montant de l'opération avec un minimum de 0,80 €.

PRIX EN EUROS

Paiements par carte (la carte est émise par la banque), par opération

- avec la carte Visa Infinite, MasterCard Platinum+

1,20
+2,15 %⁽¹⁾

- avec les autres cartes

1,20
+2,80 %⁽¹⁾



Informez votre conseiller avant votre départ à l'étranger pour vous permettre d'utiliser votre carte en toute sécurité.

Autres prestations cartes et services sécurisés Internet

Personnalisation du visuel de la carte (par acte)

Disponible pour les cartes Visa Premier, Visa Cléo, Inventive MasterCard

12,00

Remplacement d'une carte à votre demande

Détérioration, changement de visuel

12,00

Envoi d'une carte en recommandé ou Chronopost suite à votre demande

8,00
(frais postaux en plus)

Envoi d'une carte en urgence suite à votre demande

Service uniquement accessible aux cartes Visa Premier

51,00
(frais postaux inclus)

Envoi systématique sous 48 heures de la carte Visa Infinite ou MasterCard Platinum+

Sans demande préalable de votre part

gratuit

Demande d'envoi d'un nouveau code confidentiel (suite code oublié et à votre demande)

Pour la carte Visa Infinite

gratuit

Autres cartes

10,30
par SMS
15,00
par courrier

Demande de code confidentiel identique sur plusieurs cartes

Pour un même titulaire et sur un même compte

gratuit

¹⁾ Commission en % du montant de l'opération avec un minimum de 0,80 €.

PRIX EN EUROS

Demande d'opposition

Opposition à la demande du titulaire de la carte

gratuit

Service 3D Secure

Une authentification pour sécuriser vos paiements sur Internet

gratuit



Faites-vous plaisir ! Un événement nouveau dans votre vie, téléchargez la photo s'y rapportant sur votre carte bancaire.

VIREMENTS**Emission d'un virement SEPA**

Frais par virement occasionnel ou frais par virement permanent en faveur d'un compte LCL

*Agence
Internet⁽¹⁾*gratuit
gratuit

Frais par virement occasionnel vers une autre banque dans l'espace SEPA*

*Agence
Internet⁽¹⁾*4,50
gratuit

Frais par virement permanent vers une autre banque dans l'espace SEPA*

*Agence
Internet⁽¹⁾*1,43
gratuit

Le compte du bénéficiaire est crédité au plus tard 1 jour ouvré après le débit de votre compte sous réserve de provision suffisante ainsi que de l'exactitude des coordonnées du bénéficiaire.

Réception d'un virement SEPA

D'un compte LCL ou d'une autre banque dans l'espace SEPA*

gratuit

Votre compte est crédité à réception des fonds par la banque.

PRÉLÈVEMENTS / TIP**Paiement d'un prélèvement SEPA**

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement

gratuit

Frais par paiement d'un prélèvement ou télé règlement

gratuit

Frais d'opposition/révocation (par acte)

gratuit

* L'Espace SEPA est constitué des 28 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie et Suède) auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Monaco et Saint-Marin.

1) Sous réserve de détenir un contrat LCL interactif.

CHÈQUES

Délivrance d'un chéquier

contenant des chèques en euros, barrés, non endossables

gratuit

Renouvellement automatique d'un chéquier

gratuit

Frais d'envoi d'un chéquier à votre domicile suite à votre demande

Envoi courrier simple

1,50
(frais postaux inclus)

Envoi courrier recommandé

4,02
(frais postaux en plus)

Conservation d'un chéquier à l'agence

Pendant 6 semaines après votre commande

gratuit

Frais de destruction de chéquier

Conservé à l'agence et non réclamé au-delà de 6 semaines

4,10

Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur (par acte et par an)

Agence
Internet⁽¹⁾

20,00
9,00

Formule de chèque non normalisée

13,00

Frais d'émission d'un chèque de banque en euros

25,00

Paiement d'un chèque

gratuit

Remise de chèque

gratuit

La date de valeur d'une remise de chèque est de 1 jour ouvré après l'enregistrement de l'opération sur votre compte.

OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

Emission d'un virement non SEPA

Frais de transfert en euros vers un pays situé hors de l'espace SEPA* ou frais de transfert en devises⁽²⁾

Commission proportionnelle de 0,1220 % jusqu'à 80 000 €

minimum
17,50

Commission proportionnelle de 0,0610 % au-dessus de 80 000 €

* L'Espace SEPA est constitué des 28 pays de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Monaco et Saint-Marin.

1) Sous réserve de détenir un contrat LCL interactif.

2) En cas de retour des fonds par la banque destinataire des frais additionnels peuvent être prélevés.

Commission de change en cas d'achat de devises

PRIX EN EUROS

nous
consulter

Frais forfaitaires de correspondants à la charge de l'émetteur (variables selon le pays concerné)

nous
consulter

Pour les opérations en devises non euros d'un état membre de l'EEE*, le délai d'exécution ne peut excéder 4 jours. Pour les opérations à destination d'un pays hors de l'EEE ou en devises non EEE, l'opération est réalisée dans les meilleurs délais.

Les opérations peuvent être réalisées avec l'option de frais "Share" (frais partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission et le bénéficiaire qui supporte les frais d'encaissement de sa banque) mais également avec l'option de frais "Our" (tous les frais à la charge du donneur d'ordre) ou "Ben" (tous les frais à la charge du bénéficiaire).

Retraitement d'un virement

Information incomplète ou erronée

13,70

Réception d'un virement non SEPA

Rapatriement en euros d'un pays situé hors de l'espace SEPA ou rapatriement en devises**

- commission forfaitaire

17,50

- commission de change en cas de vente de devises

nous
consulter

En cas de conversion monétaire, le crédit en compte est réalisé après conversion monétaire et, dans ce cas, un délai supplémentaire de 2 jours ouvrés est nécessaire à l'opération de change.

Les opérations sont traitées en fonction des instructions du donneur d'ordre soit avec l'option de frais "Share" (frais partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission et le bénéficiaire qui supporte les frais d'encaissement de sa banque) soit avec l'option de frais "Our" (tous les frais à la charge du donneur d'ordre) ou "Ben" (tous les frais à la charge du bénéficiaire).

* Espace Economique Européen (EEE) est constitué des pays de l'espace SEPA à l'exclusion de la Suisse et Monaco.

** L'Espace SEPA est constitué des 28 pays de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Monaco et Saint-Marin.

PRIX EN EUROS

Chèques à l'étranger**Paiement d'un chèque au profit de l'étranger**Chèque tiré sur un compte en euros ou en devises⁽¹⁾

- commission proportionnelle de 0,20 %

minimum
43,67
maximum
70,73

Frais d'émission d'un chèque de banque en devisesCes frais s'entendent hors frais de transfert et hors commission de change⁽¹⁾.

30,00

Encaissement de chèque payable à l'étranger, crédit immédiat sauf bonne fin⁽¹⁾⁽²⁾Chèque en euros payable dans la zone Euro⁽³⁾ ou chèque en devises⁽⁴⁾

- commission proportionnelle de 0,20 %

minimum
19,90
maximum
62,90

Votre compte de dépôt est crédité au plus tard 6 jours ouvrés après enregistrement de l'opération sur votre compte sauf bonne fin.

Chèque en euros payable hors zone Euro⁽⁵⁾

- commission proportionnelle de 0,20 %

minimum
19,90
maximum
62,90

Votre compte de dépôt est crédité au plus tard 11 jours ouvrés après enregistrement de l'opération sur votre compte sauf bonne fin.

Encaissement de chèque payable à l'étranger, crédit après encaissement⁽¹⁾⁽⁶⁾

- commission proportionnelle de 0,20 %

minimum
20,79
maximum
112,20

1) En cas de conversion monétaire, une commission proportionnelle de change est due en cas d'achat ou de vente de devises : 0,05 % jusqu'à 80 000 € et 0,025 % au-dessus de 80 000 € (minimum 13,50 €), sauf conditions spéciales mentionnées ci-dessus. Le cours de change appliqué est celui de la devise scripturale chez LCL.

2) En cas de retour impayé, une commission est perçue en sus des frais éventuels de la banque étrangère et du différentiel de change le cas échéant.

3) Liste des pays autorisés en encaissement SBF euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal. Cette liste est susceptible d'évoluer.

4) Liste des pays autorisés en encaissement SBF devise : Australie (AUD), Canada (CAD), Etats-Unis (USD), Japon (JPY), Norvège (NOK), Royaume-Uni (GBP), Suède (SEK), Suisse (CHF). Cette liste est susceptible d'évoluer.

5) Liste des pays autorisés en encaissement SBF euro : Danemark, Norvège, Royaume-Uni, Suisse. Cette liste est susceptible d'évoluer.

6) Hors frais perçus par la banque du tiré au titre du recouvrement du chèque.

PRIX EN EUROS

Chèques de voyage en devises**Encaissement de chèque de voyage en devises**

- commission proportionnelle de 1,97 %

minimum
19,90
maximum
62,90

Change manuel**Achat et vente de billets de banque étrangers par LCL**Au cours quotidien de vente ou d'achat de la devise fiduciaire par LCL⁽¹⁾⁽²⁾

**disponible
en agence**

Change à terme**Achat et vente de devises à terme**Commission de change par échéance
- jusqu'à 75 000 € (ou contre valeur)

0,05 %
minimum
24,50

- au-dessus de 75 000 € (ou contre valeur)

0,025 %

Commission par événement

36,00**OFFRES INTERNATIONALES
ÉTUDIANTES**Les offres internationales sont réservées aux étudiants et lycéens âgés de 16 ans minimum⁽³⁾.**Offre paiements et retraits par carte hors Union Européenne***

Abonnement mensuel

5,00**Offre virements internationaux hors zone SEPA****

Abonnement mensuel

5,00

* Hors éventuels frais prélevés par LCL au nom et pour le compte de la banque étrangère, indépendants de la facturation LCL. Pays de l'Union Européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie et Suède.

** L'éventuelle commission de change restant à la charge du client ainsi que les éventuels frais prélevés par LCL au nom et pour le compte de la banque étrangère, indépendants de la facturation LCL. Pays de la zone SEPA : les 28 pays de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, Monaco et Saint-Marin.

1) Frais forfaitaires selon devise : nous consulter.

2) Frais forfaitaires 3 € pour tous les ordres ≤ 100 € concernant les commandes de devises et de 3 € pour tous les ordres ≤ 50 € concernant les cessions de devises.

3) Seul le représentant légal est habilité à souscrire au nom et pour le compte du mineur.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

GPA (GAMME DES MOYENS DE PAIEMENT ALTERNATIFS AU CHÈQUE)

PRIX EN EUROS

Cotisation à une offre groupée de services

Offre LCL Initial

Abonnement mensuel

3,00

L'offre comprend :

- la tenue, la fermeture et l'ouverture du compte de dépôt,
- la carte Utilicarte (carte à autorisation systématique),
- LCL Avertis Alerte Compte (suivi de votre compte par SMS),
- LCL interactif services essentiels (suivi de votre compte par Internet),
- les dépôts et retraits d'espèces dans votre agence,
- les prélèvements SEPA en nombre illimité,
- la délivrance de relevés d'identité bancaire,
- 4 virements SEPA par mois (dont au moins 1 virement permanent),
- 2 chèques de banque par mois,
- 1 changement d'adresse par an,
- frais d'irrégularités/incident : plafonnés à 30 € par mois,
 - **commission d'intervention** sur les opérations entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier : 4 € par opération avec un plafond de 20 € par mois,
 - **frais de rejet d'opération** (virement, prélèvement SEPA) pour insuffisance de provision : montant de l'ordre rejeté dans la limite de 10 € par opération.

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

PRIX EN EUROS

Formule ZEN (par mois)⁽¹⁾

5,70

L'offre comprend :

- un découvert en compte pouvant aller jusqu'à 8 000 € et l'Assurance Découvert Autorisé⁽²⁾.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : pour un crédit consenti dans le cadre d'une Formule ZEN sous la forme d'un découvert en compte de 1 000 € d'une durée d'un an éventuellement renouvelable utilisé à partir du 01/10/2016 en totalité et de façon permanente pendant un an. Au Taux Annuel Effectif Global révisable de 17,66 % (taux débiteur variable de 16,56 %), le montant total dû s'élève à 1 165,49 € (dont 165,49 € d'intérêts, hors assurance facultative, pas de frais de dossier). La nature même du découvert en compte ne permet pas l'indication d'un nombre et d'un montant d'échéances. Le coût standard de l'assurance facultative est de 0,80 € par mois, et s'ajoute au remboursement du crédit (si vous y avez adhéré). Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance, sur la durée totale du prêt sera de 9,60 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 1,12 %.

Offre réservée aux particuliers détenteurs d'une Formule ZEN sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Le découvert autorisé prend la forme d'un crédit par découvert en compte de dépôt permettant une position débitrice en continu, dans la limite autorisée par la banque, pendant toute la durée du prêt (supérieur à 3 mois). Le montant du découvert autorisé éventuellement mis en place est limité à 8 000 € ; il reste défini suite à l'étude de votre situation par LCL. Le coût total du découvert dépend de son montant et de sa durée d'utilisation. Il est remboursable à tout moment et au plus tard à sa date d'échéance ou à la date de clôture du compte de dépôt. Les intérêts sont prélevés au compte chaque fin de trimestre civil, soit en 4 fois pour un montant total annuel de 165,49 €. Conditions en vigueur au 01/10/2016 susceptibles de variations. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement. L'Assurance Découvert Autorisé facultative est assurée par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Calcul du TAEA sur la base d'une assurance réglée à terme échu. Les conditions et événements garantis figurent au contrat. Prêteur : Crédit Lyonnais SA - 18, rue de la République 69002 Lyon N° ORIAS : 07 001878.

- **Sécurilion** l'assurance de vos moyens de paiement, clés et papiers⁽²⁾
- **LCL interactif** services essentiels + option "Bourse"⁽³⁾, pour gérer votre compte sur Internet.
- **la Synthèse**⁽³⁾ mensuelle de vos comptes, placements et encours de prêts.

Dans le cadre de votre découvert en compte, vous profitez d'une exonération partielle d'intérêts débiteur jusqu'à 8 €/trimestre.

1), 2) et 3) voir page suivante p 20.

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

PRIX EN EUROS

Avec la Formule ZEN, vous bénéficiez de :

20 % de réduction sur la cotisation mensuelle de votre carte⁽¹⁾

Carte Visa Infinite, débit immédiat ou différé	23,20
Carte Visa Premier, débit immédiat ou différé	9,33
Carte Visa Cléo, débit immédiat	2,96
Carte Visa Cléo, débit différé	3,24
Carte Inventive MasterCard, débit immédiat	2,96
Carte Inventive MasterCard, débit différé	3,24
Carte Inventive Maestro	2,16
Carte Utilicarte	2,08

20 % de réduction sur l'abonnement mensuel au service de suivi de compte par SMS "LCL Avertis"

Relevé quotidien	4,16
Relevé bihebdomadaire	2,29
Relevé hebdomadaire	1,09
Alerte compte	2,86

20 % de réduction sur l'assurance protégeant votre ordinateur

e-Sécurilion (par an)	24,00
-----------------------	-------

50 % de réduction sur les frais d'opposition sur chèque, frais d'émission d'un chèque de banque et demande d'envoi d'un nouveau code confidentiel.

1) Le montant total prélevé au titre de votre Formule ZEN varie en fonction de la carte choisie. Si vous choisissez une carte dans le cadre d'une Formule ZEN, le montant de l'abonnement indiqué sur votre relevé inclura la cotisation mensuelle de la carte. Par exemple, si vous avez une Formule ZEN avec une carte Inventive MasterCard, votre abonnement mensuel sera de : 5,70 € + 2,96 € soit 8,66 €. Cartes délivrées sous réserve d'acceptation par le Crédit Lyonnais.

2) En cas de résiliation de la Formule, le service ou l'assurance est automatiquement résilié.

3) En cas de résiliation de la Formule, le service devient payant aux conditions tarifaires en vigueur.

L'assurance Securilion est assurée par PACIFICA entreprise régie par le Code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Les conditions et événements garantis figurent au contrat.

L'assurance e-Securilion est assurée par Axa France IARD et distribuée par le Crédit Lyonnais. Les conditions et événements garantis figurent au contrat.

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

Formule ZEN 12/18⁽¹⁾ (par mois)

Pour tous les jeunes de 12 à 18 ans

Formule ZEN 16/18 avec la carte LCL ISIC Maestro

Formule ZEN 16/18 avec la carte Inventive Maestro

Formule ZEN 12/15 avec la carte ZEN

PRIX EN EUROS

1,60

1,10

gratuit

Avec la Formule ZEN 12/18, vous bénéficiez de tarifs préférentiels sur :

La cotisation de la carte Indépendance

12,00

L'abonnement mensuel au service de suivi de compte par SMS "LCL Avertis"

- relevé quotidien

- relevé bihebdomadaire

- relevé hebdomadaire

- alerte compte

1,63

gratuit

gratuit

1,58

Formule ZEN Etudiant

Pour tous les étudiants de 18 à 25 ans (certificat de scolarité ou carte d'étudiant à l'appui).

L'offre comprend :

- **Une autorisation de découvert pouvant aller jusqu'à 400 €**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : pour un crédit consenti dans le cadre d'une Formule ZEN Etudiant sous la forme d'un découvert en compte de 400 € d'une durée d'un an éventuellement renouvelable utilisé à partir du 01/10/2016 en totalité et de façon permanente pendant un an. Au Taux Annuel Effectif Global révisable de 0 % (taux débiteur annuel révisable de 0 %), le montant total dû s'élève à 400 € (dont 0 € d'intérêts, pas de frais de dossier, hors assurance facultative, hors coût de la Formule ZEN Etudiant). Le coût du crédit (intérêts) est pris en charge par la banque. La nature même du découvert en compte ne permet pas l'indication d'un nombre et d'un montant d'échéances. Le coût standard de l'assurance facultative est de 0,80 € par mois, et s'ajoute au remboursement du crédit (si vous y avez adhéré). Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance, sur la durée totale du prêt, sera de 9,60 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 2,44 %.

1) Seul le représentant légal est habilité à souscrire au nom et pour le compte du mineur.

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

Offre réservée aux étudiants âgés de 18 à 25 ans détenteurs d'une Formule ZEN Etudiant sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Le découvert autorisé prend la forme d'un crédit par découvert en compte de dépôt permettant une position débitrice en continu, dans la limite autorisée par la banque, pendant toute la durée du prêt (supérieur à 3 mois). Le montant du découvert autorisé éventuellement mis en place est limité à 400 € ; il reste défini suite à l'étude de votre situation par LCL. Le coût total du découvert dépend de son montant et de sa durée d'utilisation. Il est remboursable à tout moment et au plus tard à sa date d'échéance ou à la date de clôture du compte de dépôt. Conditions en vigueur au 01/10/2016 susceptibles de variations. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement. L'Assurance Découvert Autorisé facultative est assurée par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Calcul du TAEA sur la base d'une assurance réglée à terme échu. Les conditions et événements garantis figurent au contrat. Prêteur : Crédit Lyonnais SA - 18, rue de la République 69002 Lyon N° ORIAS : 07 001878.

PRIX EN EUROS

- **LCL interactif** services essentiels + option "Bourse"⁽¹⁾, pour gérer votre compte sur Internet.

Abonnement mensuel

Carte LCL ISIC MasterCard	2,05
Carte LCL ISIC Maestro	1,60
Carte Inventive MasterCard	1,60
Carte Inventive Maestro	1,15
Carte Visa Cléo	1,60

Avec la Formule ZEN Etudiant, vous ne payez pas d'intérêts débiteurs sur votre autorisation de découvert.

Avec la Formule ZEN Etudiant, vous bénéficiez de tarifs préférentiels sur :

L'abonnement mensuel au service de suivi de compte par SMS "LCL Avertis"⁽¹⁾

Relevé quotidien	1,63
Relevé bihebdomadaire	0,79
Relevé hebdomadaire	0,32
Alerte compte	1,58

1) En cas de résiliation de la Formule, le service ou l'assurance devient payant aux conditions tarifaires en vigueur.

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

Formule ZEN Spécial Partenariat

Pour tous les étudiants de 18 à 25 ans, des écoles partenaires LCL.

L'offre comprend :

- **une autorisation de découvert pouvant aller jusqu'à 700 €.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : pour un crédit consenti dans le cadre d'une Formule ZEN Spécial Partenariat sous la forme d'un découvert en compte de 700 € d'une durée d'un an éventuellement renouvelable utilisé à partir du 01/10/2016 en totalité et de façon permanente pendant un an. Au Taux Annuel Effectif Global révisable de 0 % (taux débiteur annuel révisable de 0 %), le montant total dû s'élève à 700 € (dont 0 € d'intérêts, pas de frais de dossier, hors assurance facultative, hors coût de la Formule ZEN Spécial Partenariat). Le coût du crédit (intérêts) est pris en charge par la banque. La nature même du découvert en compte ne permet pas l'indication d'un nombre et d'un montant d'échéances. Le coût standard de l'assurance facultative est de 0,80 € par mois, et s'ajoute au remboursement du crédit (si vous y avez adhéré). Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance, sur la durée totale du prêt, sera de 9,60 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 1,39 %.

Offre réservée aux étudiants âgés de 18 à 25 ans inscrits dans les écoles partenaires de LCL (voir en agence) et détenteurs d'une Formule ZEN Spécial Partenariat sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Le découvert autorisé prend la forme d'un crédit par découvert en compte de dépôt permettant une position débitrice en continu, dans la limite autorisée par la banque, pendant toute la durée du prêt (supérieur à 3 mois). Le montant du découvert autorisé éventuellement mis en place est limité à 700 € ; il reste défini suite à l'étude de votre situation par LCL. Le coût total du découvert dépend de son montant et de sa durée d'utilisation. Il est remboursable à tout moment et au plus tard à sa date d'échéance ou à la date de clôture du compte de dépôt. Conditions en vigueur au 01/10/2016 susceptibles de variations. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement. L'Assurance Découvert Autorisé facultative est assurée par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Calcul du TAEA sur la base d'une assurance réglée à terme échu. Les conditions et événements garantis figurent au contrat. Prêteur : Crédit Lyonnais SA - 18, rue de la République 69002 Lyon N° ORIAS : 07 001878.

- **LCL interactif** services essentiels + option "Bourse"⁽¹⁾ pour gérer votre compte sur Internet.
- **LCL Avertis**, pour suivre votre compte par SMS.

Abonnement mensuel

Carte LCL ISIC MasterCard
Carte Inventive MasterCard
Carte Visa Cléo

PRIX EN EUROS

2,05
1,60
1,60

Avec la Formule ZEN Spécial Partenariat, vous ne payez pas d'intérêts débiteurs sur votre autorisation de découvert.

1) En cas de résiliation de la Formule, le service devient payant aux conditions tarifaires en vigueur.

OFFRES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

PRIX EN EUROS

Formule ZEN Facilité

Cette formule comprend le Service Epargne Passerelle, l'Assurance Revenus⁽¹⁾ option 3 mois et une autorisation de découvert⁽²⁾.

Abonnement mensuel

Carte Utilicarte		5,00
Assurance Revenus option 12 mois	<i>supplément</i>	1,50

Formule ZEN Tranquillité

Cette formule comprend le Service Epargne Passerelle, l'Assurance Revenus option 3 mois⁽¹⁾, une autorisation de découvert⁽²⁾, "la Synthèse" et Sécurilion.

Abonnement mensuel

Carte Visa Cléo débit immédiat		9,00
Carte Visa Cléo débit différé		9,80
Assurance Revenus option 12 mois	<i>supplément</i>	1,50
Sécurilion Famille ⁽³⁾	<i>supplément</i>	1,00

Formule ZEN Sérénité

Cette formule comprend le Service Epargne Passerelle, l'Assurance Revenus⁽¹⁾ option 6 mois, une autorisation de découvert⁽²⁾, "la Synthèse" et Sécurilion.

Abonnement mensuel

Carte Visa Premier		16,20
Carte Visa Infinite		33,50
Assurance Revenus option 12 mois ⁽³⁾	<i>supplément</i>	1,00
Sécurilion Famille ⁽³⁾	<i>supplément</i>	1,00

1) En cas de résiliation de la Formule, le service ou l'assurance est automatiquement résilié.

2) L'autorisation de découvert prendra la forme d'une facilité de caisse ou la forme d'un crédit par découvert en compte faisant l'objet d'une offre préalable de crédit après étude et sous réserve d'acceptation du dossier.

3) Les assurances Sécurilion Famille et assurance Revenus sont assurées par Pacifica, entreprise régie par le Code des assurances et distribuées par le Crédit Lyonnais. Les conditions et événements garantis figurent au contrat.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention sur les opérations entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier (absence de signature, insuffisance de provision avec⁽¹⁾ ou sans rejet de l'opération ou anomalie matérielle détectée lors du traitement d'un virement)

Commission d'intervention, par opération

PRIX EN EUROS

8,00
(plafond de
80,00
par mois)

Commission d'intervention spécifique⁽¹⁾, par opération

4,00
(plafond de
20,00
par mois)

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé

12,00
(frais postaux
en plus)

Frais de lettre d'information pour compte débiteur supérieur à 30 jours (LCC)

15,00
(frais postaux
en plus)

Frais par saisie-attribution, par avis à tiers détenteur, par blocage de compte ou de coffre

130,00

Frais par opposition administrative

10,00 % du
montant dû au
Trésor Public
avec un
maximum de
130,00

INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision

14,00

1) Conformément au décret n° 2014-738 du 30 juin 2014 pour les clients en situation de fragilité financière ayant souscrit à l'offre spécifique ou les titulaires du droit au compte.

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision⁽¹⁾

chèque ≤ à 50 €

chèque > à 50 €

PRIX EN EUROS

30,00

50,00

Chèque remis à l'encaissement et revenu impayé

Pour un motif autre que “sans provision” à l'exclusion des chèques payables à l'étranger

20,00

Déclaration Banque de France pour chèque payé pendant la période d'interdiction bancaire

27,00

Frais de rejet de virement ou de prélèvement SEPA pour défaut de provision⁽²⁾ par valeur rejetée

montant de l'ordre de paiement rejeté dans la limite de 20,00

Lorsque plusieurs demandes de paiement concernant la même opération de paiement ont été rejetées par la banque, le payeur peut demander le remboursement des frais perçus au titre de ces incidents au-delà du montant facturé pour le premier rejet. La preuve que ces demandes de paiement concernent la même opération de paiement est apportée par le payeur par tout moyen.

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire

32,00

- 1) Ce forfait inclut la lettre d'information préalable, les frais de dossier, les frais par chèque impayé, les frais de lettre d'injonction, la délivrance d'un certificat de non-paiement, la constitution de provision bloquée affectée, la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France, les frais postaux, la commission d'intervention sur les opérations entraînant une irrégularité de fonctionnement et nécessitant un traitement particulier.
- 2) Ce frais inclut la commission d'intervention sur les opérations entraînant une irrégularité de fonctionnement et nécessitant un traitement particulier.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

DÉCOUVERTS

PRIX EN EUROS

Le découvert non convenu ou dépassement

Taux d'intérêt débiteur

Variable et indexé sur le taux d'usure⁽¹⁾

Exemple à la date du 01/10/2016

- pour un dépassement ≤ à 3 000 €
- pour un dépassement > à 3 000 € et ≤ à 6 000 €
- pour un dépassement > à 6 000 €

18,24 %

12,21 %

6,71 %

Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception (par trimestre)

1,00

Taux Annuel Effectif Global

Fixé dans la limite du taux d'usure⁽¹⁾

Exemple à la date du 01/10/2016

Pour un dépassement d'un montant de 1 500 € au taux d'intérêt débiteur de 18,24 % l'an sur une durée d'un an le TAEG applicable est de 19,57 % (la durée de période est le trimestre)

L'autorisation de découvert

Taux Annuel Effectif Global maximal

Plafond du taux réglementaire⁽¹⁾ minoré de 1 à 9 % selon l'autorisation du découvert

nous
consulter

Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception (par trimestre)

1,00

Frais de mise en place ou de renouvellement

gratuit

Assurance Découvert Autorisé facultative (par mois)
(Assurance décès accidentel)

1,20

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : pour un crédit prenant la forme d'un découvert en compte de 1 000 € d'une durée d'un an éventuellement renouvelable utilisé à partir du 01/10/2016 en totalité et de façon permanente pendant un an. Au Taux Annuel Effectif Global révisable de 18,61 % (taux débiteur variable de 17,40 %), le montant total dû s'élève à 1 173,88 € (dont 173,88 € d'intérêts, hors assurance facultative, pas de frais de dossier). La nature même du découvert en compte ne permet pas l'indication d'un nombre et d'un montant d'échéances. Le montant total dû par l'emprunteur au titre de l'assurance, sur la durée totale du prêt, sera de 9,60 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 1,13 %.

1) Taux plafond calculé par la Banque de France pour la catégorie "Découvert en compte aux particuliers", publié trimestriellement au Journal Officiel.

Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Le découvert autorisé prend la forme d'un crédit par découvert en compte de dépôt permettant une position débitrice en continu, dans la limite autorisée par la banque, pendant toute la durée du prêt (supérieur à 3 mois). Le montant du découvert autorisé éventuellement mis en place est limité (voir conditions en agence) ; il reste défini suite à l'étude de votre situation par LCL. Le coût total du découvert dépend de son montant et de sa durée d'utilisation. Il est remboursable à tout moment et au plus tard à sa date d'échéance ou à la date de clôture du compte de dépôt. Les intérêts sont prélevés au compte chaque fin de trimestre civil, soit en 4 fois pour un montant total annuel de 173,88 €. Conditions en vigueur au 01/10/2016 susceptibles de variations. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement. L'Assurance Découvert Autorisé facultative est assurée par PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances et distribuée par le Crédit Lyonnais. Calcul du TAEA sur la base d'une assurance réglée à terme échu. Les conditions et événements garantis figurent au contrat. Prêteur : Crédit Lyonnais SA - 18, rue de la République 69002 Lyon N° ORIAS : 07 001878.

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Le crédit renouvelable

Solution Crédit Renouvelable

Taux

Frais de dossier

Assurance Crédit Renouvelable

- Formule Décès/Perte totale et irréversible d'autonomie/Incapacité de travail, par mois
- Formule Décès/Perte totale et irréversible d'autonomie/Incapacité de travail/Perte d'emploi, par mois

**nous
consulter
gratuit**

0,30 %
du capital
restant dû

0,50 %
du capital
restant dû

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : pour un contrat solution crédit renouvelable d'un montant de 3 000 € utilisé en totalité, en une fois le 05/01/2017 et sans réutilisation (d'une durée d'un an renouvelable) avec une mensualité le 05 du mois et une durée de remboursement de 36 mois (durée de remboursement maximale prévue par le contrat). Au Taux Annuel Effectif Global révisable de 16,68 % (taux débiteur annuel révisable de 15,530 %), vous remboursez, 35 échéances de 105 € et une dernière ajustée de 92,96 € (échéances hors assurance) soit un montant total dû de 3 769,96 € (dont 769,96 € d'intérêts, hors assurance, pas de frais de dossier). L'assurance du crédit renouvelable est facultative. Son coût s'élève à 9 € maximum par mois (soit pour la 1^{ère} échéance) et sera compris dans votre échéance de remboursement du crédit (si vous y adhérez). Le montant total dû au titre de l'assurance, sur la durée totale du prêt, sera de 179,34 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 4,215 %.

Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus, à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement. Le coût total du crédit dépend du montant et de la durée d'utilisation du crédit. Conditions en vigueur au 02/01/2017, susceptibles de variations. Prêteur : Crédit Lyonnais SA - 18, rue de la République 69002 Lyon N° ORIAS : 07 001878

L'Assurance du Crédit Renouvelable est assurée par CACI vie et CACI non vie, et distribuée par le Crédit Lyonnais. Le coût de l'assurance est calculé en fonction du capital restant dû. Le coût repris ici est calculé sur la base des garanties Décès/Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité de travail pour un emprunteur seul. Conditions et événements garantis indiqués au contrat. Sous réserve d'acceptation par l'assureur. L'adhésion à l'assurance facultative augmente le coût total du crédit. Lorsque le coût de l'assurance s'ajoute à la mensualité, le paiement de l'assurance est réparti sur toute la durée du remboursement du crédit. Si une autre durée de remboursement s'applique, le coût de l'assurance peut être inclus dans la mensualité ce qui allonge la durée du crédit (dans la limite des durées maximum fixées par la réglementation).

Le prêt personnel

Les frais de dossier et le TAEG sont indiqués sur le contrat de crédit.

Prêt personnel Solution Conso

Taux

Frais de dossier

Assurance Emprunteur Conso (garanties Décès/Perte totale et Irréversible d'autonomie/Arrêt de Travail), par an

**nous
consulter**

1,00 %

du montant
emprunté
minimum

60,00

maximum

300,00

0,72 %

du capital
emprunté

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple : pour un prêt personnel de 9 000 €, d'une durée de 51 mois avec la première échéance à un mois. Au Taux Annuel Effectif Global fixe de 5,35 % (taux débiteur fixe de 4,75 %), vous remboursez 51 échéances de 197,17 € soit un montant total dû de 10 055,67 € (dont 965,57 € d'intérêts, hors assurance, 90 € de frais de dossier). Les frais de dossier seront inclus dans la première échéance de votre prêt. Le coût de l'assurance facultative, calculé sur la base des garanties Décès, Perte totale et irréversible d'autonomie et Arrêt de travail pour un emprunteur seul, est de 5,40 € par mois et s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit (si vous y adhérez). Le montant total dû au titre de l'assurance, sur la durée totale du prêt, sera de 275,40 € pour un Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 1,38 %.

Offre réservée aux particuliers sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier. Pour toute autre durée de remboursement des conditions financières différentes s'appliquent. Voir conditions en agence. Conditions en vigueur au 02/01/2017 susceptibles de variations. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus, à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement.

L'Assurance Emprunteur Conso est assurée par CACI Vie et CACI non vie. Coût de l'assurance calculé sur la base d'une garantie Décès Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Arrêt de Travail pour un emprunteur seul. Selon les conditions, limites et exclusions prévues dans la notice d'information du contrat en cause. Prêteur : Crédit Lyonnais SA - 18, rue de la République 69002 Lyon N° ORIAS : 07 001878.

CRÉDITS IMMOBILIERS

Une gamme complète de prêts pour un financement sur mesure de votre projet immobilier.

Les solutions Projet Immo

Prêt à taux fixe

Durée de 2 à 25 ans (durée de 2 à 30 ans pour les emprunteurs de moins de 36 ans)

Frais de dossier

Prêt à taux révisable

Durée de 3 à 25 ans (durée de 3 à 30 ans pour les emprunteurs de moins de 36 ans)

Taux fixe pendant deux ans puis révisé à chaque date anniversaire

- Sécurité 1 : variation du taux plafonnée à plus ou moins 1 point par rapport au taux de départ
- Sécurité 2 : variation du taux plafonnée à plus ou moins 2 points par rapport au taux de départ

Frais de dossier

Prêt relais

Durée jusqu'à 2 ans

Frais de dossier

PRIX EN EUROS

**nous
consulter**

1,20 %
du montant
emprunté
minimum
500,00

**nous
consulter**

1,20 %
du montant
emprunté
minimum
500,00

**nous
consulter
gratuit**

Les prêts aidés par l'Etat

Prêt à taux zéro

Ce prêt est remboursable sans intérêt sur une durée plus ou moins longue, en fonction de votre niveau de revenus. Subventionné par le Ministère du Logement, il peut financer pour partie l'acquisition ou la construction de votre première résidence principale.

Frais de dossier

Eco-Prêt à 0 %

Ce prêt est accessible à tout propriétaire sans condition de ressources. Remboursable sans intérêt, il permet de financer certains travaux d'économie d'énergie dans la résidence principale de l'emprunteur ou de son locataire.

Frais de dossier

Prêt Epargne Logement

Accessible après une phase d'épargne sous forme de CEL ou de PEL. Le montant du prêt et le taux appliqué sont déterminés en fonction des intérêts cumulés.

Frais de dossier

Prêt Conventionné, Prêt à l'Accession Sociale (PAS)

Ces prêts réglementés peuvent ouvrir droit au versement de l'APL (Aide Personnalisée au Logement)

Frais de dossier

PRIX EN EUROS

**nous
consulter**

gratuit

**nous
consulter**

gratuit

**nous
consulter**

gratuit

**nous
consulter**

1,20 %
du montant
emprunté
minimum
500,00
maximum
PAS **500,00**

L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours, la vente est subordonnée à l'obtention du prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées.

PRIX EN EUROS

Les frais spécifiques**Frais d'études en cas de construction de maison individuelle**

Coût de l'opération inférieur ou égal à 600 000 €

295,00

Coût de l'opération supérieur à 600 000 €

**nous
consulter**

Dans le cadre d'une construction de maison individuelle, ces frais d'études s'ajoutent aux frais de dossier des prêts contractés.

Frais de mainlevée de garantie immobilière**200,00****Frais de renégociation**

1,20 %
du capital
renégocié
minimum
500,00

ASSURANCES LIÉES AUX CRÉDITS IMMOBILIERS**Assurance Emprunteur Immo**

(garanties Décès/Perte totale et irréversible d'autonomie/Arrêt de travail)

Les tarifs sont calculés en fonction du projet et de la situation du client

**nous
consulter**

L'Assurance Emprunteur Immo est assurée par CACI vie et CACI non vie et distribuée par le Crédit Lyonnais. Selon les conditions, limites et exclusions prévues dans la notice d'information du contrat en cause.

CAUTION**Délivrance de caution (par acte)****Commission fixe**

Acte simple

56,10

Acte complexe

120,50**Commission proportionnelle au montant de la caution (par an)****1,00 %**

Prélevée trimestriellement et correspond aux frais de gestion de la caution. Elle s'ajoute à la commission fixe.

Information annuelle des cautions (par an)**52,00**

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

PRIX EN EUROS

ÉPARGNE BANCAIRE

Solution pour rémunérer votre épargne disponible

Livret de Développement Durable
 Livret A
 Livret Cerise
 Compte Sur Livret
 Livret Zébulon
 Livret Jeune
 Livret Epargne Populaire

Solution pour épargner sans déséquilibrer votre budget

Service Epargne Passerelle (par an)

14,50

Solution pour épargner sans y penser

Option System' Epargne⁽¹⁾

gratuit

Solution pour devenir propriétaire

Plan Epargne Logement
 Compte Epargne Logement

nous
 consulter

Solution pour préparer la retraite

Plan Epargne Retraite Populaire

nous
 consulter



L'épargne bancaire LCL vous propose de nombreuses solutions d'épargne pour faire fructifier votre capital et vous aider à préparer l'avenir dans les meilleures conditions. Adaptées à chacun de vos projets, les solutions LCL vous permettent d'épargner en toute sérénité.

Transfert d'un compte épargne dans un autre établissement

Compte Epargne Logement, Plan Epargne Logement
 Plan Epargne Populaire
 (produit qui n'est plus commercialisé)

76,60

85,20

1) Conditions dans les conditions générales de la carte bancaire concernée.

PLACEMENTS FINANCIERS

PRIX EN EUROS

> SERVICE “BOURSE EXPERT ”

Pour réaliser des ordres de bourse par Internet

Abonnement

LCL interactif option “Bourse Expert” (par mois)

7,15

Exonération du tarif mensuel du service si plus de 2 ordres ont été facturés et exécutés au cours du mois concerné

Transactions

Bourse France (Actions, Obligations, Bons, ETF, Certificats et Trackers)

Commission fixe par ordre exécuté (courtage compris) hors frais de marché*

- pour les ordres inférieurs à 1 500 €

8,00

- pour les ordres compris entre 1 500 € et 7 700 €

14,00

- pour les ordres supérieurs à 7 700 €

4,00

+ 0,12 %⁽¹⁾⁽²⁾

Commission pour transmission d'ordre non exécuté

gratuit

Commission supplémentaire pour un Ordre avec Service de Règlement et livraison Différé⁽²⁾⁽³⁾ (OSRD)

- commission de règlement différé (à l'achat ou à la vente), par jour

0,022 %

Bourse Etranger

Commission proportionnelle par ordre exécuté (courtage compris et impôt de bourse non compris) hors frais de marché*
minimum de perception

0,55 %

Commission pour transmission d'ordre non exécuté

16,00

gratuit

Warrants

Commission fixe par ordre exécuté (courtage compris)

8,00

* Les ordres peuvent être passés par différentes plates-formes, les frais de marché varient en fonction de la plate-forme d'exécution. Dans le cas d'une internalisation d'un ordre, il n'y a pas de frais de marché.

1) Commission proportionnelle appliquée à partir du premier euro investi.

2) Cette commission est susceptible d'évoluer en fonction des conditions du marché.

3) La commission de règlement différé s'applique sur les ordres avec service de règlement différé (achat ou vente). Son assiette est constituée par le montant brut de la transaction quelle que soit la date d'exécution de l'ordre. Elle s'ajoute à la commission de négociation selon le tarif en vigueur.

Bourse Sicav et FCP

Commission fixe par ordre sur Sicav et FCP LCL

Commission fixe par ordre sur Sicav et FCP hors LCL

> SERVICE “BOURSE” EN AGENCE OU SUR INTERNET**Abonnement**

LCL interactif option “Bourse” (par mois)

Transactions**Bourse France** (Actions, Obligations)

Commission par ordre exécuté (courtage compris) hors frais de marché*

- commission proportionnelle

Pour les ordres < 10 000 €

minimum de perception

Pour les ordres > ou = 10 000 €

- commission fixe

Commission pour transmission d’ordre non exécuté

20 % de réduction sur les commissions d’achat et de vente d’obligations LCL**Bourse Etranger** (Actions, Obligations)

Commission par ordre exécuté (courtage compris et impôt de bourse non compris) hors frais de marché*

- commission proportionnelle

Pour les ordres < 10 000 €

minimum de perception

Pour les ordres > ou = 10 000 €

- commission fixe

Commission pour transmission d’ordre non exécuté

Bourse Sicav et FCP

Commission fixe par ordre sur Sicav et FCP LCL

Commission fixe par ordre sur Sicav et FCP hors LCL

PRIX EN EUROS

gratuit**20,40****1,85**

Agence Internet

1,40 % 0,44 %**14,00 9,00****1,10 % 0,34 %****5,00 gratuit****4,00 gratuit****1,60 % 1,00 %****45,00 40,00****1,30 % 1,00 %****20,00 15,00****gratuit gratuit****gratuit gratuit****20,40 20,40**

* Les ordres peuvent être passés par différentes plates-formes, les frais de marché varient en fonction de la plate-forme d’exécution. Dans le cas d’une internalisation d’un ordre, il n’y a pas de frais de marché.

PRIX EN EUROS

➤ **SERVICE BOURSE PAR TELEPHONE**
(via une plate-forme titre spécialisée)

**Pour les abonnés LCL interactif
option "Bourse Expert"**

**Commission d'ordre téléphoné s'ajoutant
aux commissions pour ordre exécuté**

Bourse France (Actions, Obligations, Bons,
ETF, Certificats et trackers)

- Ordres inférieurs à 1 500 €	11,90
- Ordres compris entre 1 500 € et 7 700 €	11,90
- Ordres supérieurs à 7 700 €	12,00

Bourse à l'étranger

Par ordre	11,90
-----------	-------

Warrants

Par ordre	11,90
-----------	-------

**Pour les abonnés LCL interactif
option "Bourse"**

**Commission par ordre téléphoné au tarif
du service "Bourse en agence"**

➤ **GESTION SOUS MANDAT**

Choix entre 3 modes de tarification

Ces commissions sont indépendantes des frais de courtages et des frais liés aux comptes titres et PEA dont les conditions sont reprises dans le présent guide tarifaire.

Commission de gestion "tout compris" (par an)

- une commission fixe	210,70
- une commission proportionnelle sur les avoirs gérés	1,505 %

PRIX EN EUROS

Commission de “partage de performance”

Elle est calculée en fonction de l'évolution annuelle du portefeuille confié et est assortie d'un minimum de perception égal à 50 % du montant de la commission de gestion classique telle que définie ci-dessous. Le calcul de la commission de partage de performance est effectué au 31 décembre de chaque année ou à la date de résiliation du mandat de gestion.

- taux de partage de performance	
Orientation Dynamique 80 ou Offensif 100	15,00 %
Orientation Equilibre 60	12,00 %

Au cours d'une période (soit l'année civile), le compte du client sera prélevé trimestriellement à hauteur de 50 % du montant de la commission de gestion classique en vigueur au jour de chaque perception. Ces perceptions trimestrielles constituent des avances non remboursables sur le montant de la commission de partage de la performance. Elles viennent en déduction du montant de la commission de partage de performance pour le cas où la performance du portefeuille telle que calculée ci-dessus soit supérieure à la totalité des avances déjà perçues.

Commission de gestion “classique” (par an)

- une commission fixe	210,70
- une commission proportionnelle sur les avoirs gérés	0,421 %

> DETENIR DES TITRES**Tenue de comptes titres**

Pour tout compte détenant des instruments financiers au 31 décembre de l'année antérieure, droits de garde non inclus.

Compte titres ou PEA ou PEA PME	22,25
Compte titres “Bourse Expert”, PEA “Bourse Expert” ou PEA PME “Bourse Expert”	gratuit

Droits de garde

Les pourcentages sont appliqués sur l'évaluation boursière des valeurs, arrêtées au 31 décembre de l'année antérieure ou à défaut, sur l'évaluation financière connue de l'entreprise.

	Service Bourse en agence ou Internet	"Bourse Expert"
Valeurs en dépôt en France	Titres en EUROCLEAR au porteur : 0,251 %	0,12 % du montant du portefeuille
	Titres nominatifs ou hors EUROCLEAR : 0,401 %	
	Or et autres valeurs : 0,773 %	
	avec un minimum de perception de 5,42 € /ligne et 30 € /ligne pour les titres non cotés ou non évalués	
Valeur en dépôt à l'étranger	0,773 % avec un minimum de perception de 5,42 € /ligne	
Valeurs émises par LCL, Droits de souscription et d'attribution, SICAV et FCP LCL	gratuit	
Minimum de perception par compte	15,65 €	
Réduction	40 % de réduction sur la partie des droits de garde > 320 €	

> AUTRES FRAIS**Titres non cotés**

Commissions sur achat, vente et autres mouvements, par opération

60,00

Négociation de l'or

Commission par ordre exécuté

- commission proportionnelle
minimum de perception

3,10 %
37,45

Taxe spécifique sur les ventes d'or incluant la CRDS (Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale), en plus : 10,50 % depuis le 01/01/2014.

Relevé de plus et moins-values de cession sur compte titres

Suivi annuel

gratuit

Transfert de titres dans un autre établissement

Transfert de votre PEA, PEA PME, PEA "Bourse expert", PEA PME "Bourse expert" (transfert de titres non inclus)

69,95

Transfert de titres

- dossiers déposés en France (par ligne)
avec un minimum de perception par compte

9,40
52,00

- dossiers déposés à l'étranger (par ligne)

41,75

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

PRIX EN EUROS

Une sélection d'assurances qui vous simplifient la vie

VIE QUOTIDIENNE

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement

Assurance des Moyens de Paiement (par an)

Formule Etudiante 

26,40

Formule Individuelle 

34,80

Formule Famille 

49,20

Cotisation à une offre d'assurance des appareils numériques portables

Assurance Tous Portables (par an)

Formule complète 

nous
consulter

Formule hors ordinateur portable 

nous
consulter

Cotisation à une offre d'assurance qui permet de se défendre pour la plupart des litiges de la vie quotidienne

Assurance Protection Juridique

nous
consulter

ASSURANCE DE PERSONNES

Cotisation à une offre d'assurance qui procure un capital

Capital MultiComptes : un contrat pour protéger l'ensemble de vos comptes (hors assurance vie et titres)

Individuel 

21,60

Famille 

33,60

Quels que soient vos avoirs globaux moyens, une indemnité minimum de 6 000 € par assuré sera versée à vos proches (maximum de 120 000 € par assuré) en cas de décès accidentel.

Les contrats Assurance Moyens de Paiement, Assurance Tous Portables, Assurance Protection juridique, Capital MultiComptes sont assurés par Pacifica, entreprise régie par le Code des assurances. Contrats distribués par le Crédit Lyonnais. Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance en cause.

 Produits et services concernés par les remises de l'offre LCL à la Carte.

PRIX EN EUROS

14,40

Assurance Découvert Autorisé 

Quel que soit le solde de votre compte, un capital en cas de décès accidentel correspondant au montant de l'autorisation de découvert enregistré à la veille du jour du décès sera versé à vos bénéficiaires, avec un minimum de 300 € et dans la limite de 8 000 €.

Cotisation à une offre d'assurance qui maintient votre niveau de vie en cas d'accident⁽¹⁾**Garantie des Accidents de la Vie**

Tarif variable en fonction de la situation familiale

nous
consulter

Cotisation à une offre d'assurance qui complète les remboursements de la Sécurité Sociale**Assurance Complémentaire Santé**

Tarif variable en fonction de votre situation personnelle, du nombre d'assurés et de la formule choisie

nous
consulter

Cotisation à une offre d'assurance qui facilite votre quotidien en cas de perte d'autonomie**Cosy (garantie dépendance)**

Tarif variable en fonction de votre situation personnelle et du niveau de prestation souhaité

nous
consulter

Cotisation à une offre d'assurance qui vous aide à prévoir et financer vos obsèques**Assurance Obsèques**

Tarif en fonction de votre âge et des prestations souhaitées

nous
consulter

Les contrats Assurance Découvert Autorisé, Garantie des Accidents de la Vie, Assurance Complémentaire Santé sont assurés par Pacifica. Le contrat Cosy Prévoyance est souscrit auprès de Predica et d'Europ Assistance France. Le contrat Cosy Assistance est souscrit auprès d'Europ Assistance France. L'offre Assurance Obsèques est composée du contrat Financement Obsèques, contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit auprès de Predica, et du contrat Assistance Obsèques qui est proposé par Préviséo et Mondial Assistance France agissant au nom et pour le compte de Fragonard Assurances. Pacifica, Predica, Europ Assistance France, Mondial Assistance France, Fragonard Assurances sont des entreprises régies par le Code des assurances.

Contrats distribués par le Crédit Lyonnais. Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance en cause.

 Produits et services concernés par les remises de l'offre LCL à la Carte.

1) Dans la limite du plafond des garanties.

PRIX EN EUROS

Cotisation à une offre d'assurance décès qui prévoit le versement d'un capital à vos proches**Prévilion** (commercialisé jusqu'au 21/04/2017)**Prévilion Prestige**

Tarif variable en fonction de votre situation personnelle et du montant garanti

**nous
consulter****ASSURANCE DE BIENS****Cotisation à une offre d'assurance Habitation****Assurance Habitation**

Tarif en fonction du type de bien et des options choisies

**nous
consulter****Cotisation à une offre d'assurance Automobile****Assurance Automobile**

Tarif variable en fonction du niveau de couverture

**nous
consulter****ASSURANCES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES****Cotisation à une offre d'assurance qui procure un capital en cas de décès accidentel****Assurance Comptes Parrainés**

- compte de dépôt, Compte Sur Livret, CEL, Livret Cerise
- LDD, Livret Jeune, LEP
- Assurance Parrainage PEL/PEP/PEA
- PREVIPEP Lion PEP Modulable

11,50

7,50

21,00

31,48

Cotisation à une offre d'assurance qui permet de sécuriser vos revenus**Assurance Maintien de Salaire**

- formule Salariés du secteur privé
- formule Fonctionnaires

Tarif variable en fonction de votre niveau de salaire

**nous
consulter**

Les contrats Prévilion, Prévilion Prestige sont assurés par Predica, entreprise régie par le Code des assurances.

Les contrats Assurance Habitation, Assurance Automobile, Assurance Comptes Parrainés sont assurés par Pacifica, entreprise régie par le Code des assurances. L'Assurance Maintien de Salaire est composée d'un contrat collectif d'assurance souscrit auprès de CACI Non vie et d'une convention d'assistance conclue auprès de Mondial Assistance France pour le compte de Fragonard Assurances, entreprise régie par le Code des assurances.

Contrats distribués par le Crédit Lyonnais. Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance en cause.

	PRIX EN EUROS
Cotisation à une offre d'assurance qui procure des revenus	
Assurance Revenus	
- option 3 mois de revenus	15,62
- option 6 mois de revenus	19,00
- option 12 mois de revenus	31,48
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	
Sécurilion	32,40
Sécurilion Famille	46,80
Cotisation à une offre d'assurance de votre téléphone mobile	
Sécurimobile	
- option standard	32,00
- option standing	60,00
Sécurimobile option famille	
Complément de cotisation pour assurer tous les mobiles de la famille, à partir du 2 ^e mobile	
- option standard par mobile	26,00
- option standing par mobile	48,00
Cotisation à une offre d'assurance qui couvre vos achats à distance et protège votre ordinateur	
e-Sécurilion	30,00

Les contrats Assurance Revenus, Sécurilion, Sécurilion Famille sont assurés par Pacifica, entreprise régie par le Code des assurances.

Le contrat Sécurimobile est assuré par Gan courtage IARD et Juridica, entreprises régies par le Code des assurances.

Le contrat e-Sécurilion est assuré par Axa France IARD, entreprise régie par le Code des assurances.

Contrats distribués par le Crédit Lyonnais. Selon les conditions et sous réserve des exclusions de garantie énoncées dans les conditions générales ou la notice d'information de l'assurance en cause.

AUTRES SERVICES

MAGAZINE "I COMME INFO"

Abonnement trimestriel

- pour les adhésions à compter du 15/01/2014
- pour les adhésions antérieures au 15/01/2014

PRIX EN EUROS

10,90
9,90

RÉSOUTRE UN LITIGE

LCL accorde la plus grande importance à la qualité de ses services. Toutefois un désaccord peut toujours survenir et pour le résoudre, 3 niveaux de recours successifs vous sont proposés.

VOTRE AGENCE

En premier lieu, votre agence ou un conseiller en ligne au **09 69 36 30 30**⁽¹⁾ répondra à vos questions et vous apportera toute explication.

LE SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE

Ensuite, si la réponse apportée préalablement par votre agence ne vous satisfait pas, vous pouvez écrire au Service relations clientèle, en joignant à votre correspondance la copie du courrier initial à votre agence et sa réponse :

LCL - Service relations clientèle BC 302.02 - 94811 Villejuif cedex

LCL s'engage à accuser réception de votre éventuelle réclamation dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de la date de sa réception par LCL et à vous envoyer une réponse dans un délai de 2 mois à compter de la même date sauf survenance de circonstances particulières dont LCL vous informerait.

LE MÉDIATEUR

En dernier recours, vous pouvez choisir de saisir :

- le Médiateur auprès de LCL qui vous répondra en toute indépendance et équité à l'appui des arguments avancés et conformément à la charte de la Médiation disponible en agence ou sur :

<http://www.lcl.com/fr/les-engagements-lcl/qualite-satisfaction/>⁽²⁾ :

Monsieur le Médiateur auprès de LCL

BC 312.87 - 75079 Paris cedex 02

Site Internet : www.lcl-mediateur.fr

ou selon la nature de votre différend :

- Monsieur le Médiateur de l'AMF - 17 place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 ou via le site Internet www.amf-france.org⁽²⁾

ou

- La Médiation de l'Assurance TSA 50 110 - 75 441 Paris cedex 09 ou via le site www.mediation-assurance.org⁽²⁾

LITIGE SUR LES OPÉRATIONS RÉALISÉES EN LIGNE

Pour le cas d'un litige résultant d'un contrat de vente ou d'un service en ligne, vous pouvez saisir directement la plate-forme européenne de règlement des litiges via son site Internet :

<https://webgate.ec.europa.eu/odr/main>

1) Accessible aux horaires métropolitains. Appel non surtaxé, tarif applicable à un appel vers la France métropolitaine défini par l'opérateur du client.

2) Frais de télécommunications et d'accès Internet à la charge du client selon opérateurs et fournisseurs d'accès.

Vos contacts chez LCL

EN AGENCE

Prenez rendez-vous auprès de votre conseiller.

PAR TÉLÉPHONE

au **09 69 36 30 30**⁽¹⁾

Vos comptes 24h/24 et des conseillers en ligne disponibles de 8 h à 22 h du lundi au samedi.

1) Accessible aux horaires métropolitains. Appel non surtaxé, tarif applicable à un appel vers la France métropolitaine défini par l'opérateur du client.

PAR INTERNET

Connectez-vous sur :

LCL.fr⁽²⁾ ou sur

e.LCL.fr⁽²⁾ (la banque 100 % en ligne).

2) Frais de télécommunications et d'accès Internet à la charge du client selon opérateurs et fournisseurs d'accès.



Crédit Lyonnais, SA, au capital de 1 847 860 375 €, SIREN 954509741 - RCS Lyon, siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon, siège central : 20 avenue de Paris - 94811 Villejuif cedex, inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07001878. Agréé (sous le n°30002) et contrôlé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) 61 rue Taitbout 75436 Paris cedex 09 et par la Banque Centrale Européenne (BCE) 60640 Francfort-sur-le-Main, Allemagne - Contrôlé également par l'Autorité des marchés financiers (AMF) : 17 Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 - Syméthane.